



L'emploi au 4^e trimestre 2017 continue de progresser

Au 4^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,5 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 1,9 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de l'intérim, des secteurs du conseil et de la restauration. Dans le même temps, la masse salariale affiche une bonne dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,5 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

86 000 emplois

créés sur un an dans la région.

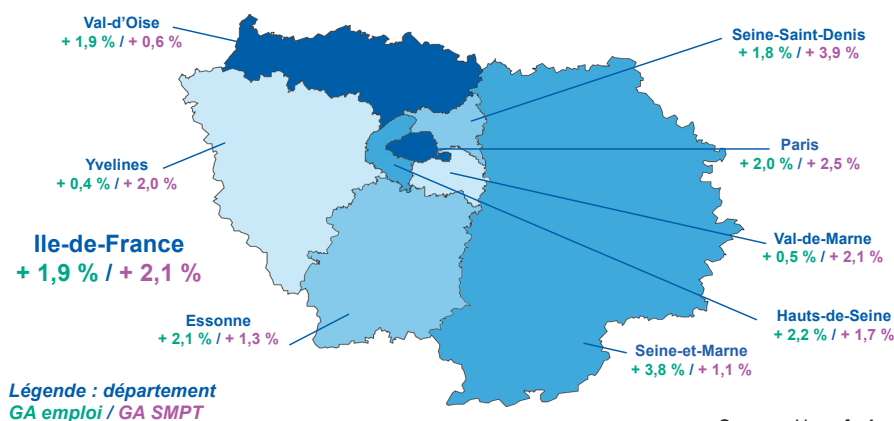
La croissance de l'emploi accélère ce trimestre

Près de 22 600 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,5 % par rapport au trimestre précédent). Le tertiaire hors intérim (+ 0,5 %), la construction (+ 1,5 %) et l'industrie (+ 0,2 %) affichent des gains d'emplois alors que l'intérim (0,9 %) détruit de l'emploi ce trimestre. Le rythme de croissance s'accélère un peu après deux trimestres de progression à 0,4 %. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse légèrement plus rapidement que l'emploi national (+ 0,4 %). Signalons que les créations d'emplois du 3^e trimestre ont été révisées de façon marginale à la baisse, soit + 17 300 emplois contre + 17 800 en données provisoires.

L'emploi privé poursuit sa hausse sur un an

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 86 600 salariés (+ 1,9 %). Cette augmentation dynamique s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre 0,4 % et 0,6 %. Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative chaque trimestre. De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France dans

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 4 ^e T 2017	Glissement annuel				
		4 ^e T 2017	4 ^e T 2016	4 ^e T 2015	4 ^e T 2014	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	46 436	+ 4,0 %	+ 2,4 %	+ 2,6 %	+ 1,8 %
	Emploi (en milliers)	4 664	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 0,8 %	+ 0,3 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	3 319	+ 2,1 %	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	141 635	+ 4,0 %	+ 2,4 %	+ 2,2 %	+ 1,3 %
	Emploi (en milliers)	18 225	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 0,6 %	- 0,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	2 592	+ 2,2 %	+ 1,1 %	+ 1,7 %	+ 1,3 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 266 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		4 ^e T 2017	4 ^e T 2017	4 ^e T 2016	4 ^e T 2015	4 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	2,1	+ 2,6 %	- 4,5 %	- 3,6 %	+ 6,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	49,6	+ 2,2 %	+ 1,5 %	+ 3,0 %	+ 2,0 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,4	+ 3,6 %	- 1,0 %	- 4,5 %	- 0,2 %
CC	Bois et papier	14,8	- 4,3 %	- 5,0 %	- 6,7 %	- 4,4 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,2	- 1,6 %	- 1,7 %	- 3,4 %	- 1,0 %
CE	Industrie chimique	26,3	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 1,3 %	- 2,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,7	- 2,0 %	- 1,8 %	- 3,3 %	- 2,2 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	18,5	- 0,5 %	- 1,4 %	- 3,6 %	- 2,4 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	25,0	- 0,6 %	- 2,6 %	- 3,0 %	- 3,1 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	35,9	+ 0,5 %	- 0,4 %	- 1,6 %	- 10,6 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,1	- 1,1 %	- 3,6 %	- 0,9 %	- 3,0 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	15,4	- 1,4 %	- 3,3 %	- 2,4 %	- 4,2 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,8	- 0,7 %	- 1,0 %	- 2,0 %	- 3,9 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,9	+ 0,7 %	+ 0,1 %	- 1,1 %	- 1,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	42,8	- 3,2 %	- 1,1 %	- 0,5 %	+ 1,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	28,4	+ 0,9 %	- 0,4 %	- 0,8 %	- 2,2 %
FZ	Construction	292,5	+ 4,4 %	+ 1,0 %	- 1,0 %	- 0,9 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	706,5	+ 0,5 %	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 0,3 %
HZ	Transports et entreposage	371,7	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	- 0,0 %
IZ	Hébergement et restauration	314,8	+ 3,7 %	+ 3,1 %	+ 1,3 %	+ 2,0 %
JA	Édition et Audiovisuel	129,8	- 1,9 %	- 0,4 %	- 0,9 %	- 0,1 %
JB	Télécommunications	52,1	- 0,7 %	+ 0,4 %	- 2,4 %	+ 6,1 %
JC	Activités informatiques	213,7	+ 6,3 %	+ 3,5 %	+ 2,5 %	+ 1,9 %
KZ	Activités financières et d'assurance	316,0	+ 0,6 %	+ 1,0 %	- 0,2 %	- 0,1 %
LZ	Activités immobilières	77,3	- 1,2 %	- 1,3 %	- 0,4 %	- 1,6 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	404,1	+ 3,8 %	+ 3,3 %	+ 2,3 %	+ 1,5 %
MB	Recherche et développement	40,0	+ 1,0 %	- 0,1 %	+ 2,9 %	- 0,2 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	89,4	+ 0,7 %	+ 2,0 %	- 0,1 %	+ 0,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	581,6	+ 4,1 %	+ 3,7 %	+ 3,0 %	+ 0,1 %
OZ	Administration publique	42,8	- 1,2 %	- 1,7 %	- 0,0 %	- 1,2 %
PZ	Enseignement	88,3	+ 1,9 %	+ 2,6 %	- 0,2 %	+ 1,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	104,9	+ 0,7 %	+ 1,7 %	+ 1,3 %	+ 1,0 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	199,4	+ 2,8 %	+ 2,8 %	+ 2,8 %	+ 3,1 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	89,3	+ 0,9 %	+ 1,7 %	- 0,1 %	+ 0,6 %
SZ	Autres activités de services	129,5	+ 0,7 %	+ 1,2 %	+ 0,7 %	+ 1,1 %
	Industrie	419,9	- 0,2 %	- 0,9 %	- 1,4 %	- 2,6 %
	Construction	292,5	+ 4,4 %	+ 1,0 %	- 1,0 %	- 0,9 %
	Tertiaire	3 951,4	+ 1,8 %	+ 1,5 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 839,7	+ 1,9 %	+ 1,8 %	+ 1,2 %	+ 0,7 %
	Intérim	111,7	+ 8,4 %	+ 15,0 %	+ 8,9 %	- 2,6 %

Source : Urssaf - Acof

le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (soit + 1,5 % sur un an).

La hausse du salaire moyen franchit la barre des 2,0 %

La masse salariale progresse de 3,7 % sur un an cumulé (+ 4,0 % pour le seul 4^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,5 %). La croissance de la masse salariale a été très dynamique en 2017 avec quatre trimestres affichant une croissance supérieure à 3,0 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) augmente encore et passe la barre des 2,0 % pour la première fois depuis 5 ans (+ 2,1 % sur un an). Le SMPT croît légèrement plus rapidement au niveau national (+ 2,2 %). Cependant, le SMPT francilien s'établit à 3 319 euros, soit un niveau supérieur de 28,1 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire demeurent importantes

Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,5 %). Sur un an, le gain est de 1,7 %, soit 78 000 emplois créés. Les activités informatiques, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie et l'hébergement et restauration (tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. Ce dernier secteur affiche une croissance importante sous l'impulsion principalement de la restauration, même si l'emploi dans l'hébergement affiche maintenant une hausse annuelle significative (+ 1,8 %). À l'inverse, l'emploi dans les activités immobilières et le secteur de l'édition et audiovisuel est en baisse.

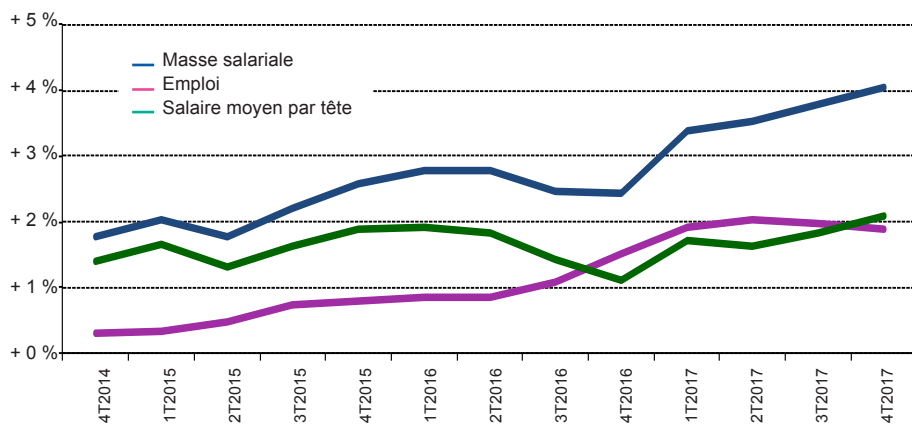
Parallèlement, l'intérim affiche un second trimestre de baisse mais cela n'a pas trop d'influence sur la croissance annuelle de l'emploi, qui demeure très importante (+ 8,4 %). Le secteur demeure au-dessus de la barre symbolique des 110 000 emplois.

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		4 ^e T 2017	4 ^e T 2016	4 ^e T 2015	4 ^e T 2014
Industrie	4 121,2	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %	+ 1,3 %
Construction	2 573,0	+ 1,5 %	+ 0,9 %	+ 1,3 %	- 0,0 %
Tertiaire	3 298,0	+ 2,3 %	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %
Dont tertiaire hors interim	3 317,2	+ 2,4 %	+ 1,2 %	+ 2,0 %	+ 1,6 %
Total Ile-de-France	3 319,2	+ 2,1 %	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 1,4 %

Source : Urssaf - Acoiss

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acoiss

Solide création de postes dans la construction

Pour le 6^e trimestre consécutif, l'emploi salarié dans la construction croît. Il est en hausse de 1,5 % au 4^e trimestre. Sur un an, il progresse de 4,4 %. Parallèlement, l'évolution du SMPT rebondit.

La contraction des emplois industriels ralentit

Les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en hausse de 0,2 % au 4^e trimestre (contre 0,1 % le trimestre précédent). Ce grand secteur qui n'avait plus gagné d'emplois depuis le 3^e trimestre 2011 affiche un gain timide de 700 emplois. Sur un an, la diminution des effectifs se rétrécit (- 0,2 %). Cette situation relativement stable de l'industrie pourrait être le pendant de la diminution de l'emploi intérimaire. Les perspectives favorables incitent les industriels à embaucher en interne plutôt que d'avoir recours à l'intérim. Peu de secteurs affichent néanmoins une augmentation significative du nombre de leurs salariés sur un an : l'habillement et les industries agro-alimentaires (tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier et la production d'électricité et de gaz chutent nettement.

Le SMPT reste dynamique

La croissance du SMPT est très dynamique dans le tertiaire (tableau 3) et s'établit à 2,3 % sur un an, signant ainsi un trimestre de forte croissance. Dans l'industrie, la croissance du SMPT (+ 1,3 %) ralentit, ce qui pourrait signifier que les nouveaux embauchés ont une rémunération inférieure à la moyenne de ce grand secteur. Dans la construction, le SMPT reste à un niveau significatif (+ 1,5 % sur un an).

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	4 ^e T 2017	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 427	3 537
77 - Seine-et-Marne	367	2 488
78 - Yvelines	407	3 130
91 - Essonne	359	2 849
92 - Hauts-de-Seine	927	4 176
93 - Seine-St-Denis	488	3 017
94 - Val-de-Marne	397	2 852
95 - Val-d'Oise	291	2 558
National	18 225	2 592

Source : Urssaf - Acoiss

L'emploi progresse en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine

L'emploi évolue de façon positive dans la totalité des départements franciliens par rapport au 3^e trimestre 2017, notamment en Seine-et-Marne (+ 1,2 %) et dans les Hauts-de-Seine (+ 0,9 %). La hausse est plus légère en Seine-Saint-Denis (+ 0,2 %) et dans le Val-de-Marne (+ 0,2 %). Sur un an, ce sont également la Seine-et-Marne (+ 3,8 %) et les Hauts-de-Seine (+ 2,2 %) qui enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. En Seine-et-Marne cela découle notamment d'ouvertures d'enseignes commerciales et de transferts d'activités en provenance d'autres départements franciliens. La progression est supérieure à 1,8 % pour tous les départements sauf les Yvelines (+ 0,4 %) et le Val-de-Marne (+ 0,5 %).

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		4 ^e T 2017	4 ^e T 2017	4 ^e T 2016	4 ^e T 2015	4 ^e T 2014
BZ	Industries extractives	28,1	+ 4,9 %	- 1,2 %	- 4,7 %	+ 3,4 %
CA	Industries agro-alimentaires	382,1	+ 3,0 %	+ 1,7 %	+ 4,7 %	+ 2,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	175,0	+ 5,2 %	+ 1,1 %	- 0,0 %	- 0,1 %
CC	Bois et papier	149,1	- 2,1 %	- 12,3 %	+ 1,5 %	- 1,8 %
CD	Cokéfaction et raffinage	44,7	+ 6,8 %	- 2,4 %	+ 8,6 %	+ 3,0 %
CE	Industrie chimique	383,4	+ 0,9 %	+ 0,4 %	+ 2,7 %	- 0,3 %
CF	Industrie pharmaceutique	269,5	+ 3,0 %	- 2,1 %	- 4,4 %	+ 7,9 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	218,3	+ 2,0 %	- 0,3 %	- 0,8 %	- 0,2 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	252,8	- 2,1 %	+ 2,5 %	- 1,9 %	- 2,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	531,3	+ 2,0 %	+ 3,0 %	- 0,1 %	- 11,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	168,6	+ 2,7 %	- 1,4 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	194,4	- 2,8 %	+ 1,9 %	- 1,9 %	- 0,5 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 023,5	+ 0,4 %	+ 1,1 %	- 0,9 %	- 2,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	466,9	+ 3,0 %	+ 0,4 %	+ 1,4 %	+ 0,6 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	649,3	- 2,4 %	+ 3,4 %	+ 2,2 %	+ 2,5 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	250,2	+ 1,9 %	- 0,9 %	+ 1,8 %	- 2,4 %
FZ	Construction	2 240,9	+ 5,3 %	+ 1,6 %	+ 0,0 %	- 0,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 465,0	+ 2,3 %	+ 2,3 %	+ 2,4 %	+ 2,3 %
HZ	Transports et entreposage	3 393,3	+ 1,9 %	+ 0,6 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %
IZ	Hébergement et restauration	1 802,2	+ 5,7 %	+ 2,0 %	+ 1,7 %	+ 4,0 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 828,0	+ 2,8 %	+ 1,8 %	+ 2,4 %	+ 2,6 %
JB	Télécommunications	769,7	+ 10,9 %	- 2,4 %	- 2,8 %	+ 11,2 %
JC	Activités informatiques	2 875,1	+ 8,1 %	+ 5,2 %	+ 5,2 %	+ 2,3 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 269,3	+ 3,6 %	+ 3,6 %	+ 3,2 %	+ 1,3 %
LZ	Activités immobilières	777,7	+ 2,9 %	+ 2,6 %	+ 3,2 %	+ 0,2 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	5 830,0	+ 6,3 %	+ 3,6 %	+ 4,8 %	+ 2,5 %
MB	Recherche et développement	554,1	+ 2,3 %	+ 3,3 %	+ 4,1 %	+ 3,9 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 023,8	+ 2,8 %	+ 4,1 %	+ 3,1 %	+ 4,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 893,5	+ 7,1 %	+ 4,5 %	+ 4,3 %	+ 2,0 %
OZ	Administration publique	404,5	- 0,2 %	- 2,0 %	+ 1,2 %	+ 1,0 %
PZ	Enseignement	598,9	+ 2,9 %	+ 1,9 %	+ 0,3 %	+ 1,6 %
QA	Activités pour la santé humaine	795,3	+ 3,3 %	+ 3,0 %	+ 2,6 %	+ 2,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 098,0	+ 4,1 %	+ 3,6 %	+ 3,2 %	+ 3,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	737,4	+ 6,2 %	+ 1,3 %	+ 4,8 %	+ 3,7 %
SZ	Autres activités de services	892,6	+ 2,1 %	- 0,4 %	+ 0,8 %	+ 1,3 %
	Industrie	5 187,2	+ 0,9 %	+ 0,7 %	+ 0,5 %	- 1,2 %
	Construction	2 240,9	+ 5,3 %	+ 1,6 %	+ 0,0 %	- 0,6 %
	Tertiaire	39 008,4	+ 4,2 %	+ 2,5 %	+ 3,0 %	+ 2,4 %
	dont Tertiaire hors intérim	38 119,2	+ 4,4 %	+ 2,7 %	+ 3,0 %	+ 2,4 %
	Intérim	889,2	+ 14,3 %	+ 11,6 %	+ 5,5 %	- 1,2 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :
Vincent Guérinet

Rédacteurs :
Mathieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr